

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement (excepté les règlements par virement).

Chaque inscription fait l'objet :

- D'une confirmation d'inscription valant justificatif pour bénéficier des réductions de transport.

- D'une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée.

- D'une attestation de présence (remise sur place le jour de la manifestation).

Toute annulation reçue avant le 19 octobre 2010 (le cachet de la poste faisant foi) entraînera un remboursement intégral des sommes versées.

Au-delà du 19 octobre 2010, aucun remboursement ne sera effectué. Si le participant ne se présente pas à la journée, la totalité du règlement sera conservée par l'organisateur.

Je joins un chèque d'un montant de :

J'effectue un virement (uniquement pour les établissements) sur le compte :
BPCA 15607 00026 68019909278 76
IBAN : FR7615607000266801990927876

Je désire recevoir un RIB complet

Fait à : Le :

Signature (ou cachet de l'établissement) :



L'esprit de solidarité

AUTISME FRANCE

Autisme France : 20 ans de congrès scientifiques pour faire connaître la spécificité de l'autisme.

Notre association

Autisme France a été créée en 1989 à l'initiative de parents d'enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement. Autisme France édite une revue trimestrielle d'information, [La Lettre d'Autisme France](#), une newsletter et dispose d'un site Internet [www.autismefrance.org](#) présentant les dernières informations en matière d'autisme (recherche, articles, congrès...), des conseils pratiques et une documentation complète.

Notre but

Chaque personne autiste ou atteinte de troubles envahissants du développement a droit à une vie digne, indépendante et épanouie dans le respect de sa personne et de ses possibilités. Pour atteindre ce but, Autisme France intervient auprès des pouvoirs publics pour garantir l'intégration des personnes autistes en milieu ordinaire ou la création de places adaptées en milieu spécialisé. Autisme France veille aussi avec la plus grande vigilance à la protection des personnes autistes ou atteintes de troubles envahissants du développement contre toutes les formes de violences physique, psychique, sociale ou médicamenteuse.

Nos services

Pour aider les personnes autistes ou atteintes de troubles envahissants du développement et assister leurs familles. Autisme France offre une écoute et propose les services suivants au **04.93.46.01.77** de 9h00 à 17h00 :

- information et documentation sur l'autisme
- orientation vers les professionnels de santé
- orientation vers les établissements et les associations locales
- assistance juridique*

* pour les personnes adhérentes à l'association

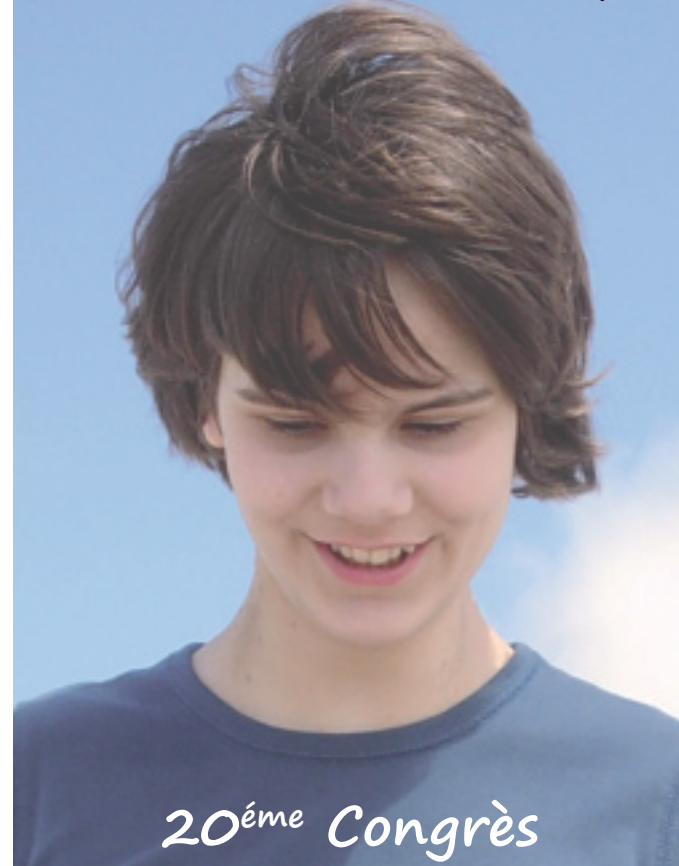


Autisme France
Siège : Paris, 75015
Bureaux : Lot 110-11/Voie K
460 avenue de la Quiera
06370 Mouans Sartoux
T : 04 93 46 01 77 - F : 04 93 46 01 14
Site web : [www.autismefrance.org](#)
mail : autisme.france@wanadoo.fr

Autisme France est membre
d'Autisme Europe et de l'organisation
Mondiale de l'Autisme.
Autisme France est une association
de type Loi 1901
reconnue d'utilité publique.
Numéro de siret : 393 485 180 00094
Code APE : 9499Z



POUR LA
RECONNAISSANCE
DU HANDICAP AUTISTIQUE



20^{ème} Congrès

Samedi 20 novembre 2010
Centre de Congrès de Lyon

50 Quai Charles de Gaulle
69463 Lyon cedex 06

Tél. : 04 72 82 26 26 - Fax : 04 72 82 26 27
e.mail : info@ccc-lyon.com - www.ccc-lyon.com

POUR LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP AUTISTIQUE

Matin :

8h30-9h :

Accueil des participants

9h-9h30 :

Accueil de M. Gérard Collomb le Sénateur-Maire de Lyon
Introduction de Mireille Lemahieu,
Présidente d'Autisme France
Dr. Sandrine Sonié, médecin coordonnateur du Centre
Ressources Autisme Rhône-Alpes

9h30-9h50 :

Intervention d'un Ministre ou de son représentant

Modérateur :

Danièle Artuso, directrice du centre de formation
sur l'autisme, Ediformation

9h50-10h20 :

Génétique et autisme :
les nouvelles voies d'exploration,
Dr. Sylvain Briault, CNRS, Université d'Orléans

10h20-10h50 :

Epidémiologie de l'autisme,
Dr. Eric Fombonne, Pr. de psychiatrie,
Hôpital pour enfants de Montréal

10h50-11h10 : Pause

11h10-11h40 :

Le stress psycho-social des personnes TED,
Dr. Rutger Van der Gaag, Pr. de psychiatrie,
Université de Nimègue (Pays Bas)

11h40-12h10 :

Les particularités sensorielles des personnes TED,
Pascale Brochu, ergothérapeute au Québec

12h10-12h30 :

Jean-François Chossy, député,
rapporteur de la loi de février 2005

12h30-13h40 : Déjeuner

**Stands de livres, DVD et de matériel
éducatif et pédagogique**

Après-midi :

Modérateur :

Christine Philip, maître de conférences et formatrice à l'INS HEA

13h50-14h20 :

Vivre avec l'autisme : témoignage,
Jérôme Ecochard, personne TED

14h20-14h50 :

L'imitation pour s'intéresser à l'autre en s'intéressant à soi,
Jacqueline Nadel, directeur de recherche CNRS, coordonna-
trice du Réseau national d'études cognitives et neurocognitives
de l'autisme

14h50-15h20 :

Les troubles moteurs spécifiques à l'autisme,
Pr. Alain Berthoz, Collège de France

15h20- 15h50 :

Aspects comportementaux spécifiques à l'autisme,
Pr. Eric Willaye, directeur scientifique du SUSA,
Université de Mons Hainaut (Belgique)

15h50-16h20 :

Apport du bilan développemental, implication pour la personne
TED, les différents partenaires et sa famille.
Gloria Laxer, directrice de recherche, Université de Lyon II

16h20-16h50 :

La démarche qualité d'Autisme France, bilan de 3 ans de mise
en pratique et d'une collaboration avec le Québec,
Chantal Tréhin, neuropsychologue

16h50-17h05 :

Synthèse des travaux
Dr. Monica Zilbovicius, médecin psychiatre, INSERM-CEA

17h05 : Conclusion de Mireille Lemahieu, Présidente

Sessions complémentaires vendredi 19 novembre 2010

Attention, ces deux sessions se tiendront à la faculté de
médecine rue Paradin Lyon 8, métro Laennec.

14h30-17h30

Diagnostic et prise en charge précoce, Pr. Bernadette Rogé
Psychologue, Université de Toulouse

14h30-17h30 Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Accompagnement des adultes autistes en institution, en famille et
à l'emploi, Dr. Geneviève Macé (job coaching) et Laurent Petit,
directeur d'établissement.

Session ouverte à tous (tarifs et inscription ci-contre) Nombre de places limité

BULLETIN D'INSCRIPTION

(dans la limite des places disponibles)
1 par personne, le photocopier si nécessaire.
A retourner accompagné du règlement à : *Autisme France*
Lot 110/111 Voie K-460 avenue de la Quiera - 06370 Mouans Sartoux
N° organisme de formation : 93060496706
Inscription par téléphone conseillée : **04.93.46.01.77**
(paiement sécurisé par carte bancaire)

Nom :

Prénom :

Prénom du conjoint (pour les couples) :

Numéro d'adhérent

(précisé sur l'enveloppe au dessus de votre nom)

Etablissement (si inscription par l'employeur) :

(préciser les noms et prénoms de chaque participant)

ADRESSE :

C.P. : Ville :

TEL :

E-MAIL :

Je désire recevoir ma confirmation d'inscription et ma facture par mail.
(pour éviter la mise en spam, mettre l'adresse autisme.france@wanadoo.fr
en expéditeur fiable dans votre logiciel de messagerie)

CONGRES AUTISME FRANCE le samedi 20 novembre 2010

58 Euros (Professionnel non adhérent)
 50 Euros (Professionnel adhérent)*
(*adhésion possible avec l'inscription au congrès)

35 Euros (Personne non adhérente)
 25 Euros (Personne adhérente)*
(*adhésion possible avec l'inscription au congrès)

SESSIONS COMPLÉMENTAIRES D'AUTISME FRANCE le vendredi 19 novembre 2010

15 Euros (Personne non adhérente)*
(*adhésion possible avec l'inscription au congrès)
 10 Euros (Personne adhérente)

ADHÉSION AUTISME FRANCE

30 Euros
 Je désire recevoir une réduction gratuite SNCF (20%)

Pour bénéficier du tarif adhérent, vous devez être à jour de cotisation pour
l'année en cours ou prendre l'adhésion ci-dessus en même temps que l'inscription
au congrès.

Nous contacter pour les tarifs de groupe

ACCES CENTRE DE CONGRES : Le Centre de Congrès est situé à la porte nord-est de Lyon, entre le Parc de la Tête d'Or, le Quai Charles de Gaulle et le Rhône, juste à l'entrée du centre-ville, à proximité du périphérique nord et à 5 mn du raccordement au réseau autoroutier.

> **Aéroport :** Saint Exupéry 25 mn ; Lyon-Bron 10 mn

> **Métro/Bus/Tramway :** Bus ligne n° 4 en correspondance avec les lignes A et D du métro. Arrêts Foch (A) et Saxe Gambetta (D). Desserte ligne C1, un trolleybus relie la Cité Internationale à la Part-Dieu en 12 minutes. Bus ligne n° 58 : liaison avec la presqu'île (centre-ville de Lyon - Bellecour) .

> **Gare :** La Part Dieu 10 mn ; Perrache 15 mn

> **Route :** prendre le périphérique nord, sortie «Porte de St Clair» direction Cité Internationale / Pont Raymond Poincaré / à droite Quai Charles de Gaulle